



## Communiqué de presse FSU, UNSA, FO, CGT Educ'Action, SNALC, SUD, FCPE, JPA

### Quand l'État développe le financement public de l'enseignement privé hors contrat...

La loi « avenir pro » de 2018 a permis la promotion des écoles de production. Le gouvernement veut les développer en renforçant le financement public de ces établissements privés hors contrat et ainsi atteindre la centaine d'ici 2028.

Lors du Conseil supérieur de l'Éducation le 10 octobre, l'examen de leur reconnaissance par l'État était à nouveau à l'ordre du jour. Les représentant·es des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves, ont une fois de plus dénoncé le développement important de ces écoles privées et le financement public dont elles bénéficient. Alors que dans le même temps, l'enseignement professionnel public voit diminuer ses moyens, que toute l'Éducation est soumise à une cure d'austérité, et que plus de 13 000 élèves dont 9 000 en lycée professionnel, sont resté·es dans l'attente d'une affectation en lycée à la rentrée faute de capacités d'accueil suffisantes dans le réseau public, ce financement du privé hors contrat est scandaleuse.

### Les écoles de production ne connaissent pas la crise !

Ces écoles bénéficient massivement de l'argent public, par l'usage gratuit d'équipements municipaux et surtout sous la forme de subventions. L'argent public semble couler à flot dans une totale opacité ! Les collectivités territoriales (régions, métropoles, communautés de communes, municipalités...), l'État, via les directions régionales de l'économie, de l'emploi et des solidarités (DREETS), et tous les dispositifs de financement comme « France relance » ou le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, sont mis à contribution. Alors qu'un·e élève en lycée professionnel public coûte en moyenne 13 760€, certaines écoles de production affichent 29 700€ par personne, soit plus du double, financés à 85% avec des fonds publics.

Les coûts de formation, astronomiques, peuvent se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an et par élève, un montant nettement supérieur à ceux de la scolarisation d'un·e élève en LP, ce qui n'empêche pas un taux de décrochage très important.

Au-delà d'un modèle économique fondé sur la captation de fonds publics et la défiscalisation de fonds privés via le mécénat, il s'agit aussi de confier la formation de jeunes à des entreprises locales, sans autre ambition que de répondre à une demande locale. Il s'agit de promouvoir un modèle de formation éculé, la formation « sur le tas » d'une main d'œuvre qui travaille gratuitement pour des entreprises et sans la protection juridique que confèrent les statuts de stagiaires ou d'apprenti·es. Quid des enjeux de sécurité au travail, de lutte contre le harcèlement et

contre les violences sexistes et sexuelles ? Quid de la qualité des contenus enseignés et de leur exhaustivité ? Tout cela apparaît visiblement comme secondaire à des ministres et des élu·es, qui promeuvent, chaque fois qu'ils et elles le peuvent, ces écoles avec force d'inaugurations en grande pompe et d'interviews dans la presse régionale.

Pour les organisations et associations FSU , UNSA, FO, CGT Educ'Action, SNALC, SUD, FCPE, JPA, il est urgent de mettre fin à ce système qui gaspille l'argent public et organise l'exploitation de jeunes, très souvent mineur·es, pour une formation sans aucune garantie de qualité et de réussite aux examens. Tout cela relève de la gabegie et de l'escroquerie ! Pour obtenir une première qualification professionnelle par un diplôme, gage d'une formation professionnelle et générale globale et émancipatrice, le financement alloué à ces écoles de productions doit cesser et revenir à l'École publique.

Paris, le 16 octobre 24